

ZOOM



◀ VASTEL : ET SI SHEILA COPPS AVAIT RAISON? D 5
DUBUC : UNE DÉFAITE DE BUSH EST À SOUHAITER D 4 ▶



SPÉCIAL ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Coup de sonde chez les Américains de Québec: Kerry le favori

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
VBPouliot@lesoleil.com

À 72 ans, Janet Brosnan-Pomerleau prendra part à ses premières élections américaines. Et pour chasser George W. Bush de la Maison-Blanche, elle est même prête à se rendre aux urnes en avion s'il le faut!

Mardi prochain, la présidente de l'American Colony de Québec, un groupe social comptant une cinquantaine de membres, n'aura finalement pas à traverser la frontière pour donner son appui au candidat démocrate John Kerry. Comme ses compatriotes

de la Vieille Capitale, elle a plutôt envoyé son vote par la poste aux autorités électorales du comté de Gloucester, dans l'État du Massachusetts. «Mais comme ce fut compliqué!», confie cette démocrate pure laine, qui a rencontré son prince charmant, un chirurgien québécois, dans un hôpital de Boston. Le couple se marie en 1957 et revient au Québec avant même que le sénateur du Massachusetts de l'époque, un certain John F. Kennedy, accède à la Maison-Blanche en 1960.

Trente-quatre ans — et trois enfants — plus tard, un autre sénateur du Massachusetts tente sa chance au

scrutin présidentiel. Et le résultat promet d'être aussi serré, puisque la présidente de l'American Colony n'a jamais vu son pays aussi divisé. Au point qu'elle évite de parler politique avec sa famille. «Ma sœur républicaine adore Bush et elle me racroche la ligne au nez si je mentionne le nom de John Kerry», ajoute-elle.

Malgré ses opinions politiques bien tranchées, Janet Brosnan-Pomerleau observe avec attention la règle d'or de l'American Colony en matière de politique: motus et bouche cousue, même en campagne électorale. Le groupe se réunit plusieurs fois par année pour

honorer les traditions américaines. «Ou simplement pour parler anglais!», admet-elle.

ÉTUDIANTS ET PROFESSEURS

Avec 76 étudiants du pays de l'Oncle Sam sur son campus cet automne, l'Université Laval est de loin l'endroit de prédilection des Américains à Québec. Sans compter les professeurs qui font carrière dans la plus vieille institution universitaire francophone d'Amérique.

Ladd Johnson, 46 ans, a parcouru les États-Unis d'un bout à l'autre. Il a fait

des études universitaires dans pas moins de quatre États (l'Oregon, le district de Columbia, le Michigan et sa Californie natale) avant de débarquer à Québec en pleine campagne référendaire, en 1995. Partisan de John Kerry, le professeur de biologie regrette de ne pas s'être inscrit sur la liste électorale de la Californie, un état acquis aux démocrates depuis 1992. «La victoire de Kerry en Californie est un fait accompli. Mon vote n'y changerait

Voir QUÉBEC en D 2 ▶

Plus d'informations Pages D 2 et D 3

SOCIÉTÉ

Cette bonne vieille frousse

■ Peur? Vous avez dit peur? Peur de quoi? Peur de qui? Sorcières à grosses verrues, décors de cimetières et de maisons hantées, gros rires qui éclatent dans le noir: les petits enfants ne rechignent pas à avoir leur dose d'émotions fortes à l'Halloween. Quant aux plus vieux, ils sont toujours nombreux à se précipiter dans les salles noires des cinémas dans l'espoir d'y attraper la chair de poule. Mais qu'est-ce que la peur?

Pour la psychologue Valérie Gosselin comme pour le psychiatre Édouard Auger, la peur est d'abord une émotion positive. «Réaction de survie», dira l'une. «Notre système d'alarme naturel», dira l'autre.

Bref, la peur est saine, et sans elle, le genre humain ne serait plus de ce monde.

À ce titre, la peur est «une émotion très centrale à notre existence», souligne le Dr Auger, de la Clinique des troubles de l'anxiété du centre hospitalier Robert-Giffard.

Elle se manifeste lorsqu'un petit «bouton panique» logé tout au fond de notre cerveau identifie une information comme une menace. Tous les souvenirs associés à cette information seront alors mis à contribution: un ours, oui, ça peut être dangereux, mais un ours sur une photo, non, c'est la photo qui l'emporte. Tout cela, en une fraction de seconde, explique le médecin.

Lorsque la menace est réelle (un camion fonçant sur nous à vive allure) ou perçue comme telle, une série de mécanismes se mettent en branle. «La peur agit comme un message qui doit préparer le corps», note le spécialiste.

Le cœur bat plus vite pour envoyer plus de sang dans les muscles, afin de nous rendre plus apte à réagir promptement. La respiration s'accélère, car il faut davantage d'air pour nourrir cette machine hyperstimulée.

Quiconque a vécu une réelle frousse connaît bien ces réactions, et l'état dans lequel elles nous laissent ensuite, quand les jambes se transforment en chiffes molles et que les tremblements s'emparent de tout notre corps.

Pourquoi, alors, rechercher la peur, quand il serait tellement normal de la fuir le plus possible?

Justement parce que c'est une émotion très, très forte, répondent les deux professionnels interrogés par LE SOLEIL.

PEUR CONTRÔLÉE

En fait, c'est généralement une peur dans un contexte contrôlé — comme les sports extrêmes, par exemple — que les gens recherchent.

Du côté du cerveau, explique le psychiatre, ça se joue constamment à deux niveaux. À un premier niveau plus primitif, l'information transmise nous fait ressentir toutes les émotions fortes recherchées. Mais derrière ce cerveau primitif, le cortex analyse l'information plus à fond, et nous garde en contact avec la réalité.

Ainsi en est-il d'un bon film d'horreur, qui nous fera vivre d'incroyables frissons sans que nous sentions pour autant l'obligation de quitter la salle.

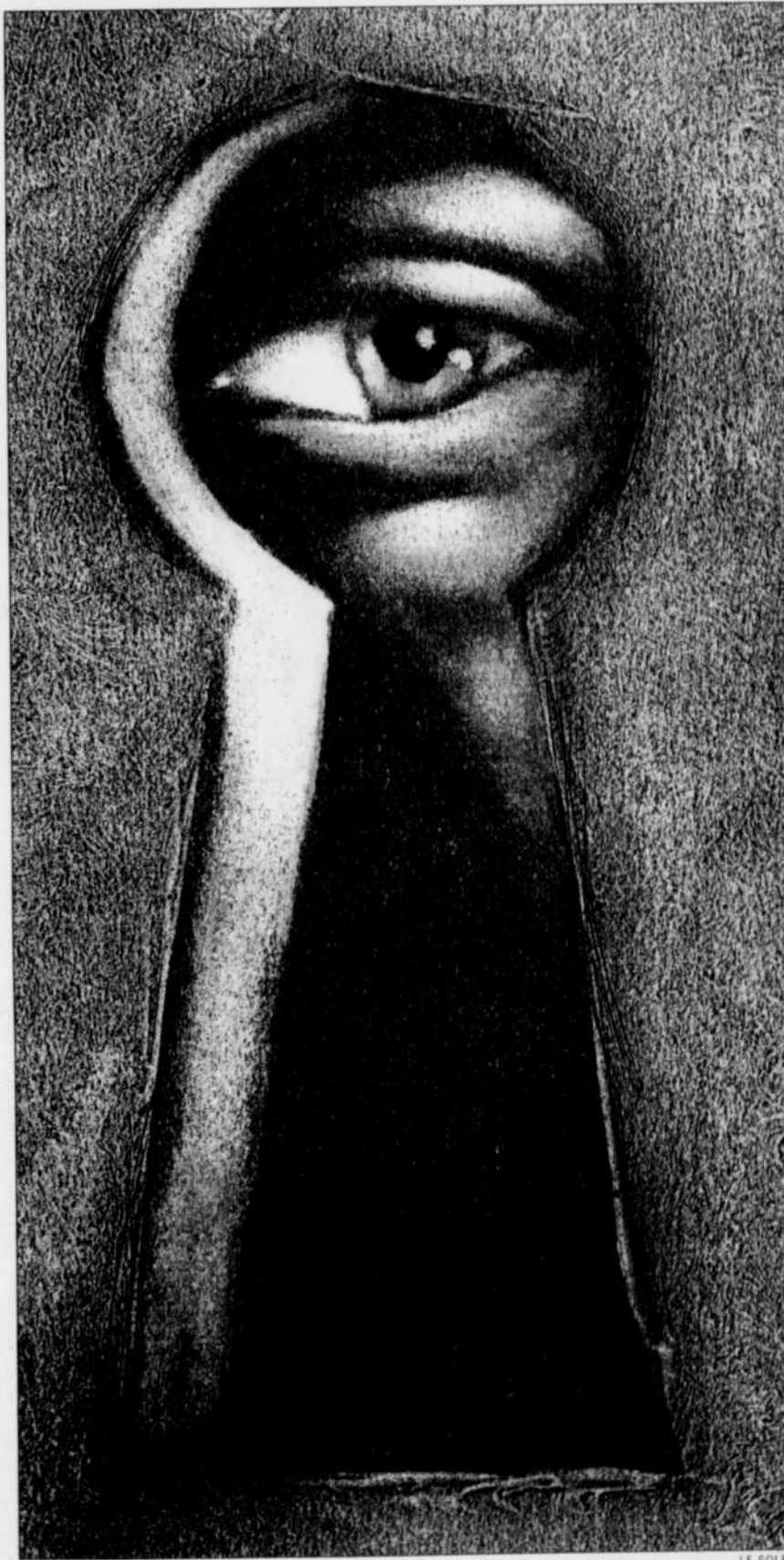
Le problème, pour les spécialistes consultés, c'est lorsque «le système d'alarme se dérègle et part en tout temps et sans raison».

Valérie Gosselin voit régulièrement dans son bureau des gens soumis à des phobies de toutes sortes, mais dont la menace existe seulement «entre les deux oreilles». Et ce qui est le plus inquiétant, c'est qu'elle voit «surtout des enfants».

La psychologue attribue cette situation à l'environnement auquel sont exposés bien des enfants n'ayant pas la maturité nécessaire pour faire la part des choses: films épeurants associés à la peur d'avoir mal, par exemple.

Ou la peur du noir, qui a «toujours une cause. On ne naît pas avec cette peur... jusqu'à un certain point, nuance-t-elle toutefois, car la peur peut

Voir FROUSSE en D 2 ▶



Émotion très forte dont beaucoup d'ados sont friands, la peur est un réflexe de survie qui sert à préparer le corps à réagir promptement.

Films d'horreur: 10 petits et grands frissons

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

L'horreur est un genre cinématographique qui peut se diviser en deux grandes catégories: les films qui sont vraiment faits pour faire peur, et ceux dont le réalisateur, espère-t-on, tentait plutôt de faire rire. En cette journée d'Halloween, voici, sans ordre particulier, quelques suggestions de circonstance.

1 *Halloween* (1978): Inutile de dire pourquoi ce film se retrouve ici... Un psychopathe ayant assassiné sa sœur à l'âge de six ans s'évade de son asile, un soir d'Halloween, dans le but de «finir le travail» et de tuer son autre sœur. Efficace malgré un budget réduit. Un classique du genre qui engendrera non seulement plusieurs (sept!) suites, mais aussi une cascade d'autres films sur le thème du tueur-solitaire-en-embuscade — les *Friday the 13th* et les *Scream*, par exemple.

2 *Shining* (1980): Un écrivain est engagé comme gardien d'hiver dans un hôtel, fermé pendant la mauvaise saison. Il y traîne sa petite famille adorée, mais tombe graduellement sous l'emprise de fantômes assassins qui hantent les lieux. Un (autre) chef-d'œuvre de Stanley Kubrick et un grand classique de l'épouvante.

3 *Night of the Living Dead* (1968): Un groupe de gens se trouvent coincés dans une ferme où ils se sont réfugiés pour échapper à une horde de zombies humanoïdes. Film culte et premier de la trilogie des zombies du réalisateur George Romero (*Dawn of the Dead* et, pour changer un peu, *Day of the Dead*). Peut-être parmi les moins gore du genre, sans doute parce que le manque de moyens et le noir et blanc rendent les scènes d'éviscération moins... comment dire... vivantes.

Voir FILMS en D 2 ▶

Présentation suggérée

Général TAO
658-8588

C'est bon la vie!

Un petit resto de grande cuisine cantonaise et szechuanaise. Mets pour emporter. Spécialités: poulet du Général Tao, poulet poivré avec épinards croustillants, bœuf à l'orange, crevettes szechuanaises, crevettes aux noix d'acajou. Rouleaux de printemps, croustillants, légumes chinois, bœuf croustillant aux légumes, dim sum... Mêmes prix, midi et soir. Épicerie chinoise...

LES HALLES DE SAINTE-FOY
Angle du Vallon et Quatre-Boulets

ENTREVUE

Auteure majeure

Pour ses 18 ans, Marie-Pier Landry se paie un premier roman

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

■ « Je ne voulais pas arriver à 60 ans avec des regrets plein la tête. Alors je l'ai réalisé, mon rêve. J'ai pris une pause dans ma vie pour écrire. » Certains se paient une voiture, d'autres un appartement. Pour ses 18 ans, Marie-Pier Landry s'est offert un premier roman.

Marie-Pier Landry avoue, un sourire dans la voix, que ses parents ont sursauté lorsqu'elle leur a balancé son intention d'arrêter l'école pour se consacrer à l'écriture. À 17 ans, son avenir semblait tracé loin en avant. Un diplôme d'études secondaires obtenu au gré de résultats bien au-dessus de la moyenne devait la conduire tout droit dans le cégep le plus proche de chez elle. « Mais j'avais l'impression que c'était maintenant ou jamais. Il fallait que j'écrive. »

Quinze mois plus tard, Marie-Pier Landry prouve le sérieux de sa démarche en tenant dans ses mains une plaquette de 180 pages, qu'elle a écrite, mise en page, illustrée, et pour la

quelle elle a fondé la maison d'édition Je médite. Ce premier ouvrage se veut une chronique d'une génération « à la recherche du sens de la vie ». De tous ces jeunes qui, comme l'auteure, cherchent leur chemin, hésitant entre suivre leur instinct et se plier aux convenances.

L'entreprise n'a pas été de tout repos. « Publier un livre, c'est pire qu'organiser un mariage. » La jeune femme a pourtant bénéficié de conditions exceptionnelles. En effet, peu d'auteurs peuvent se vanter d'avoir reçu une rémunération avant livraison du brouillon. Grâce au programme Jeunes volontaires d'Emploi-Québec, elle a reçu une aide financière pendant six mois, et elle a été jumelée à un auteur de la région, Gilles Levasseur, qui lui a permis de peaufiner son style et de clarifier ses idées.

Ainsi, son récit démarre par une scène bien connue du commun des adolescents. Une jeune femme, Luce, pleure sur son lit, désespérée par une vie qui tourne trop vite. « Luce, c'est une fille qui aime les bars, très urbaine et de son temps: elle se cherche beaucoup. » Le lecteur la suivra dans sa quête d'identité, entre un père musicien, un petit boulot dans un café du coin, une mère absente et un amour

naissant. « J'ai gardé peu de personnages pour que le récit reste simple. » De fait, le message est difficile à manquer: « Il faut suivre son instinct et ne pas se laisser écraser par les pressions du milieu. »

« Ce n'est pas facile à 18 ans d'être authentique. On a de la misère à savoir qui on est soi-même, alors c'est encore plus dur de le dire aux autres. »

Marie-Pier est-elle Luce? L'auteure assure que non, son roman ne fait pas dans l'autofiction, un genre remis au goût du jour depuis la sortie de *Putain*, en 2003, de Nelly Arcan. La première vient de Québec, elle a trois frères et une sœur, un père et une mère retraités qui vivent toujours ensemble. Son héroïne, elle, vit à Montréal, une ville où Marie-Pier n'a jamais séjourné autrement qu'en touriste.

Et, alors que, à la fin du récit, Luce trouve sa voie en abandonnant l'école, Marie-Pier, elle, est finalement entrée au cégep cet automne. Elle a quitté Québec pour Victoriaville, où elle étudie en théâtre et littérature. Ses parents, qui se sont résolument faits à l'idée d'avoir une fille auteure, assurent la distribution de son livre ici (peaceandlove@hotmail.com) et dans quelques librairies indépendantes.



Marie-Pier Landry a imprimé 300 exemplaires de son premier roman, « Les Yeux mi-clos », grâce au soutien du Carrefour jeunesse-emploi Chauveau, à Loretteville.

SPÉCIAL ÉLECTIONS AMÉRICAINES

La chasse aux électeurs internationaux

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT
VBPouliot@lesoleil.com

Aux États-Unis comme ailleurs, n'est pas électeur qui veut. Seuls les citoyens américains peuvent se prévaloir d'un droit de vote dans leur État de résidence.

Un enfant né de parents américains ou encore en sol américain obtient automatiquement le

statut de citoyen américain. Il est aussi possible de faire une demande de citoyenneté après avoir vécu plusieurs années aux États-Unis.

Les Américains établis à l'extérieur du pays doivent obligatoirement être enregistrés sur la liste électorale de leur dernier État de résidence. Et les 6000 Américains enregistrés au consulat de Québec (responsable des toutes les régions de la province, à l'exception de l'Outaouais, de l'Estrie et

de Montréal) ont intérêt à respecter les délais.

Impossible de voter au consulat: il faut plutôt s'adresser aux autorités de son dernier État de résidence. Ou encore s'en remettre aux nombreux sites Internet qui font la chasse aux électeurs internationaux. Suffit de mettre la main sur sa dernière adresse postale, les quatre derniers numéros de son numéro d'assurance sociale et de poster le tout.



Janet Bronan-Pomerleau, présidente d'un regroupement d'Américains de la région de Québec, n'a jamais vu son pays d'origine si divisé. Au point qu'elle évite de parler politique avec sa famille. « Ma sœur républicaine adore Bush et elle me racroche la ligne au nez si je mentionne le nom de John Kerry. »

QUÉBEC

Suite de la D 1

rien, mais je devrais quand même appuyer le système», souligne-t-il.

En 2002, ce partisan de la gauche a pris une année sabbatique en Caroline du Sud, un fief républicain. Un choc brutal sur le plan politique. « J'ai été choqué par le patriotisme sans question et sans réflexion. Pour les conservateurs comme Bush, c'est toujours noir ou blanc. Comme esprit libéral, je préfère toujours réfléchir au lieu de prendre la solution la plus simple », explique celui qui apprécie de plus en plus les valeurs canadiennes. « Culturellement, le Canada me convient mieux. La générosité et l'altruisme (prendre soin de son prochain) y sont plus valorisés. »

Dans cette mer d'appuis à John Kerry, Gale West ose avouer sa préférence pour George W. Bush du bout des lèvres! Le professeur au département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation souhaite cependant que le président cesse d'être aussi intransigent durant son deuxième mandat. Mais cette native du Kansas n'est pas dupe: le bilan de son président n'est pas des plus reluisants. « Bush a engagé son pays en Irak dans une optique très personnelle. Il n'a pas pensé à son peuple. Cela dit, je suis sûre qu'il va aller jusqu'au bout de la guerre au terrorisme. J'ai davantage de doutes sur la capacité de John Kerry de bien gérer ce dossier. »

Ayant fait ses études en Iowa, Gale West aurait pu faire pencher la balance dans ce swing

state. Mais une question de principes l'oblige à s'abstenir. « Je n'ai jamais voté aux États-Unis depuis que je n'y habite plus. Comme je n'ai pas voté au Canada avant de comprendre suffisamment les enjeux. Je considère que ce sont les gens qui habitent un pays qui doivent décider de son avenir », explique celle qui trouve curieux que les autres pays tentent d'influencer la décision des électeurs américains. « Imaginez la réaction des Canadiens si les Américains leur donnaient des conseils électoraux? » demande-t-elle.

SPORTIFS

La vague de sympathie en faveur de John Kerry n'épargne pas le monde du baseball, pourtant le sport favori du président Bush, lui-même ancien propriétaire d'une équipe des ligues majeures (les Rangers du Texas). Propriétaire des Capitales de Québec, Miles Wolff donnera son appui au Parti démocrate en Caroline du Nord, où il passe tous ses hivers. La goutte qui a fait déborder le vase:

l'Irak, évidemment. « Mon choix est fait depuis longtemps, admet celui qui se dit ni démocrate, ni républicain. J'aime bien discuter de politique de temps en temps avec mes employés et obtenir l'opinion des Canadiens et des Québécois. Vivre la moitié de l'année à Québec me permet de voir les choses sous un autre angle. »

Wolff ne se formalise pas du faible taux de participation électoral de son pays: à peine la moitié des Américains iront aux urnes mardi prochain. « Au fond, les personnes qui ne sont pas intéressées à la politique ou qui n'ont pas pris le

FROUSSE

Suite de la D 1

parfois être transmise par les gènes, de parents anxieux. Mais toutes les phobies découlent d'un conditionnement, et il est possible de renverser la vapeur.

Les thérapies avec processus de « désensibilisation systématique » ont fait leurs preuves, assure M^{me} Gosselin.

Par exemple, une peur irraisonnée des araignées pourra être contrôlée par une exposition graduelle: des dessins, des photos, des images télévisuelles, dans un pot, etc.

Le même processus vaut pour les phobies sociales, telle l'agoraphobie.

Mais, bien souvent, le travail thérapeutique devra aussi se faire à un autre niveau, en jouant sur l'estime de soi du client, sur ses pensées, en l'amenant à vivre des expériences positives.

À un stade plus élevé, le traitement pourra prendre une forme plus médicale, avec les antidépresseurs ou les anxiolytiques, par exemple.

Mais tout cela, c'est une tout autre histoire que l'Halloween. Allez! Ayez peur sans crainte!

Le traitement des phobies est d'habitude très efficace

FILMS

Suite de la D 1

4 *Lost Boys* (1987): un jeune Californien se trouve dans un beau pétrin lorsque la fille qu'il drague s'avère faire partie d'une bande de vampires. Lui-même mordu, il appartiendra à son petit frère de le sauver. Rien pour faire vraiment peur, mais une heureuse variation sur le thème un peu répétitif du film de vampires.

5 *Friday the 13th* (1980): Un promoteur décide de rénover un camp de vacances abandonné depuis des années à la suite d'une série de meurtres sordides. Le tueur mystérieux refait bientôt surface et massacre presque tout le monde. Premier épisode des brutales « aventures » de Jason Voorhees, l'assassin au masque de gardien de but, et la preuve que le puritanisme est soluble dans l'horreur: tout personnage montré en train de boire de l'alcool, de consommer de la drogue ou de baiser connaît invariablement une fin horrible dans les minutes qui suivent.

6 *A Nightmare on Elm Street* (1984): un tueur d'enfants, lui-même brûlé vivant par des parents furieux, revient hanter les environs en trucidant de jeunes gens dans leurs rêves. Autre film culte ayant engendré une prolifique descendance. Les cyniques devraient apprécier le cabotinage vaseux de l'antihéros Freddy Krueger.

7 *Jason vs Freddy* (2003): l'égorgeur onirique Freddy Krueger (voir la suggestion 6), incite son « collègue » Jason Voorhees (suggestion 5) à sévir sur la rue Elm en espérant que ces meurtres le rappelleront à la mémoire des habitants. Les deux entrent bientôt en compétition. Si on croyait avoir atteint le fond du ridicule avec l'équipée spatiale de *Jason X*, c'est seulement parce que ce dernier précédait *Jason vs Freddy*. À crever de rire.

8 *The Texas Chainsaw Massacre* (2003): en route vers un concert rock, cinq copains aboutissent dans un village de fous dont le plus aliéné, comme le titre l'indique, forcerait l'admiration de Jack l'Éventreur. *Remake* fort réussi du film du même nom, lancé en 1974.

9 *The Ring* (2002): une mère monoparentale se retrouve sous le coup d'une terrible malédiction et doit dénouer une sale intrigue en quelques jours si elle veut sauver sa peau. Fin un peu bizarre, mais plusieurs effets marquants.

10 *The Exorcist* (1973): une jeune fille de 12 ans est possédée du démon; un exorciste débarque pour tenter de la récupérer. Un des plus grands classiques du genre: Film d'horreur intelligent et souvent considéré comme le plus effroyable jamais réalisé.

Avec la collaboration de Kevin Johnston

SPÉCIAL ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Dans l'ombre des É.-U.

Bush ou Kerry, quelles répercussions de notre côté de la frontière?

■ L'élection américaine ne soulève pas les passions au Canada, et encore moins au Québec : seulement 31% des Québécois se disent intéressés par le scrutin, selon un sondage Léger Marketing réalisé au début octobre. Pourtant, l'issue de ces élections pourrait avoir des répercussions de ce côté-ci de la frontière. Bush et Kerry proposent des points de vue parfois fort distincts sur des enjeux qui touchent le Québec et le Canada. Tour d'horizon de ce qui pourrait faire une différence, au lendemain du 2 novembre.

Les relations avec notre voisin du sud reposent d'abord sur le commerce. Les États-Unis reçoivent 85% de nos exportations et les économies sont à un tel point intégrées qu'une décision du président américain peut affecter des milliers d'emplois chez nous.

Le président Bush se présente comme un ardent défenseur du libre-échange, tandis que le discours de Kerry se fait plus protectionniste. De passage au Michigan au début octobre, le sénateur du Massachusetts a notamment dénoncé le recours à la sous-traitance étrangère, déplorant le fait que plusieurs emplois aient été perdus au profit



Daphnée Dion-Viens

DDV@lesoleil.com

du Canada, par exemple. Une position qui pourrait affecter la santé de l'économie canadienne, estime Christopher Sands, directeur des affaires canadiennes au Center for Strategic and International Studies, à Washington. L'issue de cette élection sera d'ailleurs déterminée par une dizaine d'États-clés comme l'Ohio et le Michigan, où les industries en perte de vitesse et le taux de chômage élevé pourraient inciter Washington à faire preuve d'un plus grand protectionnisme.

Par ailleurs, les réductions d'impôts déjà accordées par Bush (1700 milliards \$), qui propose de les rendre permanentes, pourraient accentuer le retard de l'économie canadienne en matière de productivité. « Cette mesure pourrait mettre de la pression sur le Canada, si Bush est réélu, affirme Christopher Sands. La différence de taxation serait encore plus grande et pourrait devenir problématique à plusieurs niveaux. » Rien pour freiner le présumé exode des cerveaux canadiens vers les États-Unis, estime-t-il. John Kerry, de son côté, propose d'éliminer les réductions d'impôts pour les contribuables dont le revenu dépasse 200 000 \$.

Dans le dossier du bois d'œuvre, cependant, plusieurs doutent de l'impact du prochain président sur le règlement du conflit. Selon Stéphane Roussel, professeur de sciences politiques à l'UQAM et spécialiste des relations canado-américaines, « les poursuites sont téléguignées par les industries, alors ce litige échappe au



Bien que la tendance du président George Bush (à gauche) à prendre ses décisions de façon unilatérale soit un irritant en matière de relations internationales, il est loin d'être sûr que l'élection de John Kerry débloque rapidement des dossiers commerciaux litigieux comme l'embargo sur le bœuf et le dossier du bois d'œuvre. « Les poursuites sont téléguignées par les industries, alors ce (dernier) litige échappe au contrôle du président », estime le politologue Stéphane Roussel.

contrôle du président ». Même scénario à prévoir pour le bœuf canadien, qui ne peut toujours pas franchir la frontière américaine, plus de 16 mois après la découverte d'un cas de vache folle en Alberta.

L'ALLIÉ CANADIEN

En matière de relations internationales, l'approche multilatéraliste privilégiée par John Kerry serait accueillie avec soulagement par le gouvernement Martin, croit Stéphane Roussel. Le sénateur affirme vouloir remettre sur pied les relations avec les alliés et travailler de concert avec les Nations unies. Une position proche de celle privilégiée par le Canada.

« Avec Kerry, il serait ainsi plus facile pour Paul Martin d'atteindre une de ses priorités, qui est de rebâtir les relations canado-américaines. Cet objectif serait aussi plus facile à accepter pour la population canadienne », estime le professeur de l'UQAM.

Mais attention à « l'effet boomerang », prévient M. Roussel : « Si Kerry est élu, on risque de se retrouver dans une situation paradoxale : il sera plus difficile de dire non à Kerry, s'il adopte un ton plus respectueux envers ses alliés, qu'à Bush et ses positions unilatéralistes. » La pression exercée sur le Canada pour qu'il apporte un appui aux troupes américaines en Irak risque ainsi d'être accrue.

Le scénario pourrait d'ailleurs se répéter avec le bouclier antimissiles, puisque même si John Kerry se montre moins pressé que Georges W. Bush concernant sa mise en opération, le Canada devra tôt ou tard se prononcer sur sa participation au projet de défense américain.

Et quant à la surveillance de la frontière, peu de changements en vue. Selon plusieurs observateurs américains, la sécurité demeure la préoccupation numéro un parmi la population américaine. S'il y a un domaine où les

candidats ne sont pas prêts à faire de compromis, c'est bien celui-là. Même s'il affirme que l'obsession sécuritaire pourrait être moins forte chez Kerry, M. Roussel doute tout de même de l'impact que pourrait avoir son élection sur le contrôle de la frontière et de l'immigration, sérieusement renforcé depuis septembre 2001.

Enfin, un des enjeux de cette campagne électorale concerne directement le Canada : l'importation de médicaments. Kerry affirme haut et fort que s'il est élu, il permettra aux Américains de se procurer facilement les médicaments canadiens, qui coûtent jusqu'à deux fois moins cher de notre côté de la frontière. Bush, quant à lui, permettrait l'importation de ces médicaments seulement s'ils étaient approuvés par la Food and Drug Administration, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

De son côté, la Canadian Treatment Action Council and Best Medicines

► Une relation sans égale

Le Canada et les États-Unis sont les plus grands partenaires commerciaux l'un de l'autre :

- Chaque jour, des marchandises dont la valeur dépasse 1,3 milliard \$ transitent à la frontière.
- Près du quart des exportations américaines sont destinées au Canada, alors que les États-Unis reçoivent plus de 85 % de nos exportations.
- Le commerce bilatéral a progressé d'environ 8,6 % par année depuis 1993.
- Le commerce entre le Canada et les États-Unis soutient plus de deux millions d'emplois dans chaque pays.
- Les États-Unis représentent le premier investisseur étranger au Canada.

SOURCE: MAECI

Coalition presse Ottawa d'interdire l'exportation de médicaments vers le sud, craignant une pénurie si les Américains peuvent s'en procurer en grande quantité.

Mais selon M. Sands, il n'y a pas vraiment de raisons de s'inquiéter : « Il est peu probable qu'une telle mesure soit approuvée par le Congrès », qui fera tout pour protéger l'industrie pharmaceutique américaine.

CHOISIR SON CAMP

De part et d'autre de la frontière, les opinions demeurent donc partagées quant à savoir qui, de Bush ou de Kerry, servirait le mieux les intérêts du Canada.

Du côté d'Ottawa, on est évidemment avare de commentaires : « Le Canada est prêt à travailler avec le prochain président des États-Unis, quel qu'il soit », se borne à répéter un des porte-parole du ministère des Affaires étrangères. Mais la population canadienne, elle, a clairement choisi son camp : un sondage effectué par Léger Marketing en août révélait une forte préférence pour John Kerry (61 % contre 16 % pour Bush).

Un point de vue partagé par Maude Barlow, présidente du Conseil des Canadiens, une organisation citoyenne qui s'intéresse de près aux relations canado-américaines. Tout en souhaitant la victoire du candidat démocrate, elle se montre néanmoins prudente : « Je ne pense pas que ce serait si différent avec Kerry », souligne-t-elle. M^{me} Barlow rappelle que les deux chambres du Congrès, le Sénat et la Chambre des représentants, seront probablement toujours dominées par le Parti républicain après les élections du 2 novembre : « La marge de manœuvre de Kerry serait mince. »

Christopher Sands abonde dans le même sens : « Lors des différents changements d'administration, il y a toujours plus de continuité que de rupture, indique-t-il. Quant aux relations canado-américaines, elles sont de plus en plus décentralisées, alors un changement de président aurait tout de même un effet limité. »

Mais malgré tout, Stéphane Roussel, comme plusieurs autres, suivra attentivement le déroulement de ces élections : « Nous devons nous sentir presque directement concernés, puisque notre vie économique, politique et sociale est largement influencée par les États-Unis », résume-t-il.

Cinq façons de voter, autant de se mêler

La Pennsylvanie utilise plusieurs méthodes très différentes pour compiler les votes, une recette potentiellement catastrophique pour un swing state

■ NEW YORK (d'après le *New York Times* et AP) — Si le recomptage des votes en Floride lors des présidentielles de 2000 fut un vrai calvaire, une telle opération, si elle devait être menée cette année dans l'État chaudement disputé de Pennsylvanie, pourrait se révéler encore plus bordélique.

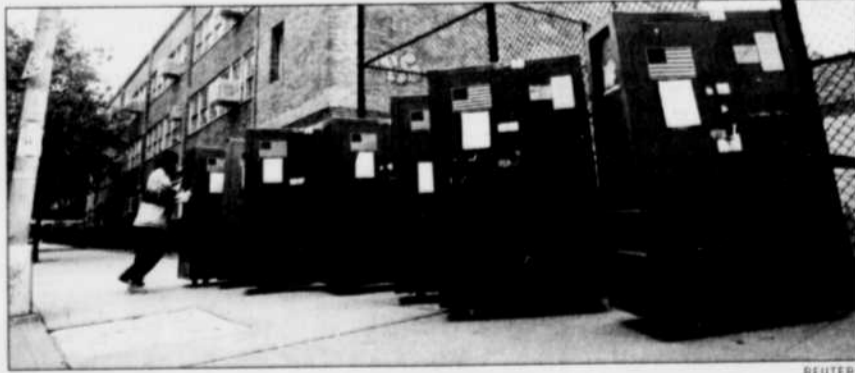
Lors des dernières présidentielles américaines, la Floride avait utilisé un système à cartes poinçonnées, très sujet à l'erreur, et un autre à lecteur optique. La différence de fiabilité entre les deux méthodes avait beaucoup complexifié la tâche des recompteurs. Or, le 2 novembre, les électeurs de Pennsylvanie se prononcèrent de cinq façons : le bulletin de papier, la carte poinçonnée, la machine à levier, le lecteur optique et les écrans tactiles. Dans la demi-douzaine de swing states encore considérés comme prenables par les deux principaux partis, la Pennsylvanie est celui dont l'appareil électoral est le plus électrique.

En ajoutant à cela des règles de scrutin très décentralisées, on obtient un amalgame qui pourrait rendre fort ardu tout recomptage dans cet État qui peut encore faire pencher la balance. Il n'aide en rien non plus que le prési-

dent de Diebold inc., un des grands manufacturiers de systèmes de vote informatisés aux É.-U., ait promis l'an dernier, dans une lettre aux militants républicains de l'Ohio, de leur livrer cet autre swing state, voisin de la Pennsylvanie.

Voulant aller au devant du danger, le gouverneur de l'endroit, Edward G. Rendell, a fait passer il y a deux semaines une loi stipulant que les voix devront être recomptées si l'État est remporté par une marge de moins de 0,5%. Et l'Assemblée de Pennsylvanie en a adopté une autre, en quatrième vitesse, établissant des critères uniformes de recomptage des votes — peu importe leur forme.

« Si la course se ferme le moindre moment, on pourrait se retrouver dans un scénario cauchemardesque, avertit G. Terry Madonna, politologue au Marshall College, à Lancaster. Si



Les machines à voter commencent à arriver dans les bureaux de scrutin.

la différence se réduit à 10 000 voix, que croyez-vous qu'il se produira ? Les avocats des deux camps affûtent leurs crayons et se préparent à porter plainte. »

Selon Stephen Ansolabehere, professeur de science politique au Massachusetts Institute of Technology, recourir à plusieurs systèmes à la fois peut dissiper la méfiance de certains électeurs à l'égard de systèmes unifiés présumément plus faciles à truffer. Mais les choses se corsent lorsque vient le temps de recompter. Sans

parler des points de droit constitutionnel toujours en suspens. « Cela soulève des questions sur la notion d'égalité de la protection », explique M. Ansolabehere. Il est statistiquement prouvé, par exemple, que les cartes poinçonnées produisent plus de bulletins rejetés que les autres formules. Les comtés qui s'en servent toujours sont donc démocratiquement désavantagés.

Autre exemple : comment, en cas de contestation des résultats, recompter les votes enregistrés par machine à le-

vier ou par écran tactile, deux procédures qui ne laissent aucune trace physique du vote ?

Mais le sentiment d'urgence qui animait le gouvernement national après la confusion de 2000 et qui a amené le congrès à approuver le Help America Vote Act, afin d'uniformiser les systèmes, n'a pas fait cascade jusqu'aux ordres gouvernementaux inférieurs. Et la variation, aux États-Unis, demeure la norme.

« Les électeurs sont habitués à leurs équipements électoraux, ils s'en servent depuis des années et cela les rend à l'aise, opine Douglas E. Hill, directeur de l'Association des commissaires de comtés de Pennsylvanie. Nous ne voyons pas nos méthodes de scrutin comme un problème. »

M. Hill ajoute que 11 comtés pennsylvaniens utilisant la carte à poinçon ont essayé de recréer les problèmes survenus en Floride, sans y parvenir.

« Par bonheur, les élections en Pennsylvanie se déroulent d'habitude sans anicroche, dit Michael I. Shamos, professeur d'informatique à l'Université Carnegie Mellon, à Pittsburgh. J'espère que cela se poursuivra. »

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

L'insoutenable légèreté



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

L'arrogance d'Alfonso Gagliano semble sans limites. Malgré les témoignages accablants qui pointent vers lui depuis le début des travaux de la Commission Gomery, l'ancien ministre libéral continue de se présenter en sauveur du Canada. Pire, il estime que la fin du Programme des commandes par Paul Martin met le pays en péril. Espérons que plus personne à Ottawa ne croit de telles sottises et n'affiche un tel mépris à l'égard du Québec. Le Canada ne s'en portera que mieux.

Si les Québécois ont décidé lors du dernier référendum de rester au sein de la confédération canadienne et si tel est encore le désir de la majorité, ce n'est pas à cause de l'omniprésence des affiches aux couleurs du Canada dans tous les événements publics et festivals. Le penser, c'est carrément prendre les Québécois pour des imbéciles.

Tenter, au nom du maintien de l'unité du pays, de justifier les manquements à l'éthique gouvernementale et les commissions versées aux firmes amies des libéraux est tout aussi peu reluisant.

Oui, on peut croire en un grand pays de l'Atlantique au Pacifique. Oui, on peut être convaincu que l'avenir du Québec est plus prometteur au sein qu'à l'extérieur du Canada. Mais, aussi justes et fortes soient nos convictions, jamais leur défense ne permet de piger allègrement dans les fonds publics et de déjouer les règles d'attribution des contrats gouvernementaux.

Non, la fin ne justifie pas les moyens. Même si M. Gagliano prétend que les élus, les ministres de surcroît, ont le mandat de la population de prendre des « mesures extraordinaires ». Et même s'il essaie d'excuser le patronage par la « recherche de l'identité canadienne à travers des événements locaux ».

Il est vrai que l'ex-ministre des Travaux publics avait un chef bien compréhensif. Jean Chrétien aussi passait vite l'éponge sur les dérapages du Programme des commandes, lui reconnaissant le mérite d'avoir diminué le danger de la séparation du Québec. Le fédéralisme ne peut cependant se maintenir et évoluer positivement avec de telles valeurs et une telle conception.

Le défi du gouvernement Martin n'est pas, comme le suppose Alfonso Gagliano, de rebâtir une stratégie des commandes. Mais bien de saisir et de répondre mieux aux attentes des Québécois. Cela ne se fait pas en engraisant de 100 millions \$ de commissions les agences de publicité proches du Parti libéral du Canada, ni en tapissant le Québec d'unifoliés.

Des ententes comme celles conclues dans le domaine de la santé, des efforts significatifs pour faire disparaître le déséquilibre fiscal que déplorent tous les chefs de partis au Québec et la conclusion d'un accord sur les congés parentaux chers aux Québécois sont un meilleur gage de succès pour le fédéralisme. Plus que les stratégies douteuses de Gagliano et compagnie.

Pour que le crime ne paie pas



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

Pour que le crime paie moins, les partis d'opposition à Ottawa suggèrent que les personnes condamnées pour gangstérisme aient elles-mêmes la responsabilité de prouver qu'elles ont acquis leurs biens avec de l'argent propre. Même si elle éfarouche bien des avocats de la défense, cette proposition est toutefois aussi nécessaire en droit que fondée socialement. Il est normal que des criminalistes se cabrent à l'idée que le fardeau de la preuve puisse être renversé par un projet de loi. Si la proposition était d'ordre général, si elle ne visait pas un cas de figure très précis,

le gouvernement canadien devrait la rejeter sans autre considération. Mais ce n'est pas le cas. La mesure est clairement circonscrite aux seuls produits de la criminalité issus du crime organisé.

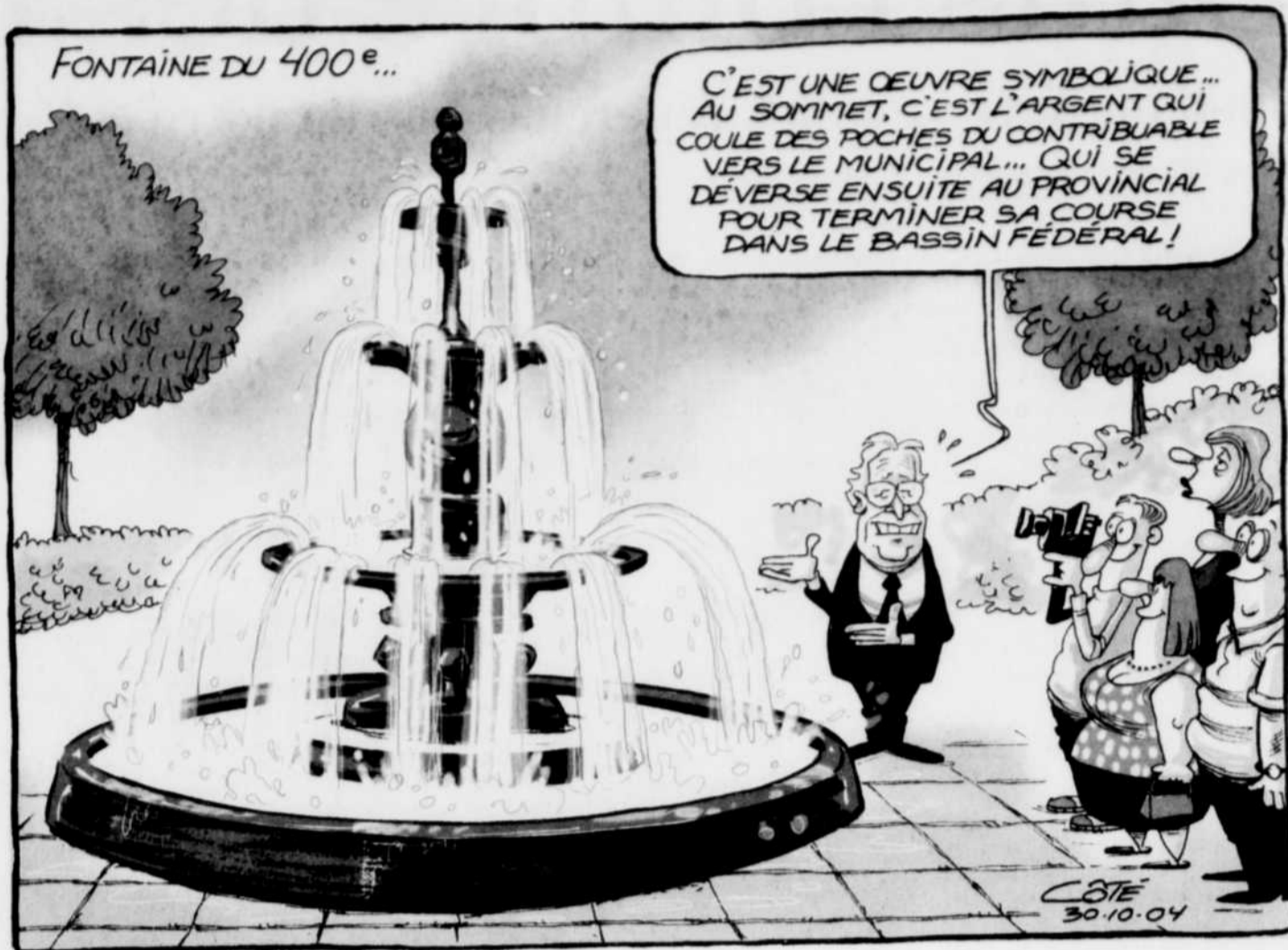
Elle ne concernerait que les individus ayant été reconnus coupables d'appartenir à un groupe criminel organisé. Le changement envisagé n'interviendrait en fait qu'après leur condamnation. Pour éviter la saisie de leur yacht rugissant, de leurs voitures rutilantes et de leur(s) résidence(s) aux allures de *bunker* ou de châteaux, ce sont les criminels eux-mêmes qui devraient prouver qu'ils les ont acquis légitimement — et non plus les procureurs de la Couronne qui devraient établir la preuve du contraire.

Présenté par le bloquiste Richard Marceau, cet amendement au Code criminel constituerait une carte maîtresse dans la lutte contre le crime organisé. Il serait un précieux complément à la loi antigang adoptée il y a quelques années.

Il faut savoir que la sophistication des moyens dont disposent les grands criminels fait qu'il est actuellement très difficile de prouver que tel ou tel bien a été acquis avec de l'argent sale, même quand l'acquéreur a été condamné et qu'il était sans profession connue avant de l'être ! Ce n'est pas pour rien que des pays comme la France et l'Angleterre ont adopté des législations semblables.

Le crime organisé se nourrit des profits qu'il acquiert. Lui retirer ses ressources, c'est lui compliquer l'existence. C'est pour cela que le gouvernement de Paul Martin devra évaluer avec ouverture la proposition que viennent de lui transmettre les partis d'opposition.

Cette éventuelle modification au Code criminel devra bien sûr être rédigée de manière à passer le test de la Charte des droits et libertés. Personne ne souhaite qu'elle donne lieu à des abus. Elle ne doit pas viser autre chose que les produits provenant du crime organisé. Une fois les précautions prises et tous les garde-fous mis en place, la proposition méritera un appui unanime de la Chambre des communes.



CHRONIQUE

Bush-Kerry : nous sommes inquiets

Jamais nous n'aurons suivi une campagne présidentielle américaine avec autant d'attention. Cet intérêt s'explique largement par le fait que nous avons l'impression que le résultat de ce scrutin aura une influence importante sur nos vies, plus peut-être que la campagne électorale fédérale que nous venons de traverser.

Ces élections américaines nous affectent de deux façons. En tant que citoyens du monde préoccupés par la situation internationale. En tant que voisins des États-Unis qui savent que notre relation symbiotique avec nos voisins nous rend plus vulnérables à tout ce qui affecte leur vie sociale, culturelle et économique américaine.

Disons-le franchement, nous suivons de près cette campagne parce que nous sommes inquiets, que nous craignons une victoire de George W. Bush, et que nous avons l'impression d'être des spectateurs impuissants d'un processus qui nous affectera et sur lequel nous n'avons aucun contrôle. Une élection qui nous affecte et à laquelle nous ne pouvons pas voter.

George Bush est impopulaire au Canada et encore plus au Québec, comme le montrait le grand sondage multinational initié par *La Presse*. D'abord, à cause de la guerre qu'il a déclenchée en Irak sans la caution de l'ONU et à laquelle nous nous opposons. Mais aussi parce que son style politique et ses valeurs nous sont étrangères : le simplisme institutionnalisé qui a mené à justifier la guerre en Irak par la lutte contre le terrorisme, au mépris des faits et de l'intelligence, la logique de l'action au détriment de la réflexion, le poids croissant de la religion, et surtout du

fondamentalisme évangélique dans la campagne républicaine, et le retour à l'isolationnisme.

Ce sentiment anti-Bush risque fort d'alimenter un anti-américanisme qui a toujours eu droit de cité, notamment parce que cette présidence, surtout en campagne électorale, a mis en relief les courants de pensée les plus excessifs de la société américaine et ses traits culturels les plus caricaturaux, justement ceux dont s'est toujours nourri le sentiment anti-américain.

Et a aussi amené bien des gens à ne plus faire les nuances qui s'imposent lorsqu'on regarde ce qui se passe au sud de notre frontière. D'oublier la grande diversité de cette société, où coexistent le conservatisme rétrograde et la modernité, le fondamentalisme et la créativité urbaine. D'oublier qu'on ne peut réduire les États-Unis à la vision de Georges W. Bush,

puisque ce pays, plus divisé et déchiré que jamais, est coupé en deux entre les partisans du président républicain et ceux du sénateur démocrate John Kerry. D'oublier aussi de tenir compte de facteurs qui radicalisent les discours politiques aux États-Unis, comme le traumatisme profond du 11 septembre, la guerre en Irak qui rend difficile un débat serein, la dureté de cette campagne présidentielle qui favorise l'expression des courants plus extrémistes.

Ces nuances étant faites, il n'en reste pas moins que le conservatisme américain, si étranger aux cultures québécoise et canadienne, a connu un regain depuis la présidence de Ronald Reagan, et encore plus sous la houlette du président Bush. Ces valeurs conservatrices ont un

pois croissant et imposent leur rythme et leurs thèmes à la campagne électorale. Et ce conservatisme élargit le fossé qui sépare les États-Unis du Canada.

Le drame du 11 septembre, en débouchant sur l'invasion de l'Irak, a éloigné les Canadiens des Américains au lieu de consolider la solidarité entre les deux peuples. Ce fossé ne pourra que s'élargir si M. Bush l'emporte mardi prochain. Et c'est la préservation de la qualité des rapports entre les Canadiens et les Américains qui est sans doute l'enjeu le plus important des élections présidentielles pour le Canada.

Plus que la situation internationale et la crise irakienne, puisqu'il n'est pas clair que John Kerry pourrait mettre en œuvre une politique étrangère radicalement différente de celle de son prédécesseur. Plus aussi que les relations économiques des élections présidentielles pour le Canada.

La qualité de la relation, ainsi qu'une certaine convergence des valeurs, est en effet essentielle pour que les liens entre nos deux pays, interdépendants et profondément intégrés, puissent s'organiser de façon harmonieuse, tant pour la gestion des frontières et la sécurité commune que pour les échanges économiques, les déplacements des personnes, la circulation des idées.

Le succès des relations entre le Canada et les États-Unis, qui se font sans institutions politiques communes, repose largement sur des notions indéfinissables comme l'amitié, la confiance, la complicité, la fraternité, les atomes crochus, la communauté d'intérêts. Et c'est ce qui est menacé par une dynamique politique qui divise les Américains entre eux, les coupe du reste du monde, et nourrit ici la méfiance.



Alain Dubuc

ADubuc@lesoleil.com
 Collaboration spéciale

COMMENTAIRE

L'absence de Dany Bédar du Gala de l'ADISQ...

Janie Duquette

Présidente et copropriétaire de DKDD
 et gérante de Dany Bédar

Le 26 octobre 2004, sur les ondes de Rythme FM, le président de l'ADISQ, Yves-François Blanchet, a donné une entrevue relativement au Gala de l'ADISQ de cette année, aux nominations et au processus menant à celles-ci dont on m'a fait parvenir copie afin que j'en prenne connaissance. Lorsqu'on lui a demandé si l'artiste Dany Bédar avait raison d'être déçu de ne pas se retrouver en nomination, le président acquiesce mais ajoute :

« Je ne suis pas convaincu que ça justifie des interventions publiques de grande envergure pour penser la promotion. »

Depuis trois ans, Dany Bédar a vendu plus de 160 000 albums. Cette année seulement, il a reçu un disque d'or, un disque platine et trois de ses chansons se sont retrouvées au sommet des palmarès soit *Reviens-moi, Je reviens chez nous*, interprétée par Boom Desjardins, et sa propre chanson *Ya du monde*, qui est demeurée pendant 12 semaines au numéro un du palmarès et qui, cette semaine encore, se retrouve au nu-

méro deux. Le récent album de Dany Bédar *Écoute-moi donc* a été numéro un des ventes au Québec pendant cinq semaines, se maintient dans les premières places depuis sa sortie et est toujours aujourd'hui au numéro trois. Son premier album *Fruit de ma récente nuit blanche* se maintient aussi autour du numéro 15 depuis des mois.

Cette année seulement, Dany a réalisé trois albums et y participé, soit celui d'Anny Carrier (vendu à plus de 8000 exemplaires), Boombox (vendu à plus de 25 000 exemplaires) et son plus récent, *Écoute-moi donc*, vendu à ce jour à plus de 60 000 exemplaires. Les deux premiers étaient éligibles pour une nomination à l'ADISQ. Dany a aussi présenté une tournée de spectacles affichant complet au printemps dernier, spectacle aussi éligible à une nomination à l'ADISQ.

À la fin de septembre, Dany constate qu'il ne reçoit aucune nomination cette année. Qu'à cela ne tienne, Dany est aimé du public, ça le rend heureux. Mais il est aussi un peu déçu. Malgré une année où il n'a jamais été aussi occupé et en demande, non seulement il n'est pas en nomination, mais pas davantage son équipe de promotion radio, son équi-

pe de relations de presse, son producteur ou sa maison de disques, DKDD. DKDD est aussi le producteur et la maison de disques de Corneille, La Chicane et Boom Desjardins, qui ont tous connus beaucoup de succès en 2004. En cinq ans, les artistes de DKDD ont vendu plus de 750 000 albums au Québec seulement.

Depuis la sortie de son deuxième album, Dany participe à une énorme tournée de promotion où il rencontre plusieurs journalistes et intervenants de l'industrie de même que plusieurs personnes du public. Le Gala de l'ADISQ est un grand événement au Québec, une grande institution, qui fait rêver les artistes et le public. Les gens en parlent beaucoup. On a remarqué l'absence de Dany, et on lui en a parlé. À la question, Dany répond qu'il est déçu. En aucun cas ne remet-il en question le Gala, les nominations et les dirigeants de l'ADISQ. Il ne fait que répondre à l'interrogation d'un tiers qui le questionne. Je crois beaucoup aux bénéfices de la représentation collective, surtout compte tenu de la fragilité de notre marché en ce moment. Nous avons besoin d'être forts et fiers collectivement. Je trouve inacceptable que le président de l'ADISQ profite de la plate-forme médiatique pour attaquer personnellement un artiste et son équipe.



Dany Bédar

OPINIONS



Et si Sheila Copps avait raison ?

Michel VASTEL MVastel@lesoleil.com

Je ne savais trop que penser du livre de Sheila Copps jusqu'à ce que j'assiste, mardi dernier à Ottawa, à l'odieux traitement que l'entourage de Paul Martin a réservé au premier ministre de Terre-Neuve. Comme *La Batailleuse* (Les Éditions du Boréal), Danny Williams a découvert qu'on ne peut pas gagner contre une machine aussi puissante que celle de Paul Martin. Surtout quand elle s'est fait les muscles pendant 10 ans !

Pendant la campagne à la direction du Parti libéral, on parlait du *Board*, le conseil d'administration du futur président-directeur général de Canada Inc. « Stratèges mais aussi gardes du corps », écrit Sheila Copps, on avait souvent l'impression qu'ils se servaient davantage de leurs muscles que de leurs idées... » Cela ne vous rappelle rien ? Le ministre des Finances du Québec, Yves Séguin, qui les a fréquentés cette semaine, les a trouvés, quant à lui, carrément « machos » !

L'épreuve fut d'autant plus difficile pour Sheila Copps qu'elle était une femme. (Il n'y avait d'ailleurs que deux femmes sur le *Board* de Paul Martin !) Mais, il faut bien l'admettre, elle souffre un peu trop du syndrome de la femme battue, insistant lourdement sur le sexisme des chroniqueurs parlementaires, complices de Paul Martin, bien entendu. Non, Sheila, il n'y avait pas de complot contre vous parce que vous n'avez jamais été une rivale menaçante pour Paul Martin...

Le livre va faire mal parce qu'il touche au cœur même du problème de Paul Martin : peut-on se fier à sa parole ? Le premier ministre de Terre-

Neuve pense que non. Sheila Copps le documente longuement...

La ministre, redevenue journaliste — et quelque peu polémiste ! —, a été descendue en flèche. Il est curieux de voir les chroniqueurs la critiquer pour se comporter comme eux : elle ne cite pas ses sources, elle raconte certains événements de mémoire, elle ne présente aucune preuve, personne ne confirme ses anecdotes... Personne ?

Le nom de Jean Chrétien apparaît sur la couverture du livre de 233 pages. L'avant-propos que signe l'ancien premier ministre est bien court. Mais on sait aussi qu'avant de l'écrire, M. Chrétien a reçu le manuscrit. Il est idiot de penser qu'il ne l'a pas au moins parcouru, ou qu'il n'a pas demandé à l'un de ses anciens collaborateurs de lire. Jean Chrétien est le premier témoin cité au procès que Sheila Copps institue contre Paul Martin. Et il signe ce témoignage...

L'actuel premier ministre aime bien dire qu'il est différent de son prédécesseur, plus transparent, plus respectueux du Parlement... Alors, j'aimerais bien savoir s'il est vrai que Jean Chrétien « paraît souvent avec Paul Martin à qui saurait estimer au plus près les surplus budgétaires annuels ». Je crois le « petit gars de Shawinigan » tout à fait capable d'un tel cynisme. Mais je suis déçu d'apprendre que M. Martin jouait à ce jeu avec lui !

La machine de Paul Martin a soigneusement démolie le livre avant même sa sortie. Des fuites

providentielles ont permis de faire condamner l'auteur avant même que son œuvre soit en librairie et qu'elle ait commencé à donner des entrevues. Bien des critiques ne l'avaient d'ailleurs sans doute pas lu !

Sinon, comment avoir manqué les coups de griffe à Jean Lapierre, lieutenant de Paul Martin, à Liza Frulla pour son rôle dans la campagne référendaire de 1995, à Pierre Anctil, le chef de la campagne du Non, et surtout au cardinal Turcotte, avec qui *La Batailleuse* s'est frottée, en tant que ministre du Patrimoine, au moment du décès de Pierre Elliott Trudeau.

Sheila Copps raconte que Son Éminence a refusé l'accès de sa cathédrale à la dépouille mortelle du premier ministre — elle fut plutôt exposée à l'hôtel de ville — mais « qu'il n'eut aucun problème à organiser des funérailles quasi nationales pour Pierre Bourgault, un séparatiste enragé... » C'est évidemment un peu exagéré, mais, comme l'écrit Jean Chrétien : « Sheila a toujours parlé ouvertement. » (Il est malheureux que le livre ne contienne aucun index des noms des personnages cités : certains s'y seraient retrouvés plus facilement, pour leur plus grand déplaisir !)

On comprend que Paul Martin n'aime pas se faire rappeler l'épisode de la TPS — surnommée la « Taxe pour planter Sheila » —, mais il a bien eu lieu. On n'a tout de même pas revê la démission, puis la réélection du député de Hamilton-Est. Il est certain que l'auteur du Livre rouge du Parti libéral, Paul Martin, n'aime pas se faire rappeler qu'il avait promis un programme natio-

nal de garderies en... 1993 !

Quant à l'incident sur la disparition de tous les transferts fédéraux destinés à la santé, il eut bien lieu. Marcel Massé, alors président du Conseil du Trésor, me l'a raconté en mai 1996. C'est seulement lorsqu'il s'est aperçu qu'il fallait garder un minimum de visibilité au Québec que le gouvernement fédéral a décidé de maintenir un minimum de 11 milliards \$ de transferts aux provinces pour la santé. D'ailleurs, c'est bien Paul Martin qui a mis fin au Régime d'assistance publique du Canada et au financement de l'éducation postsecondaire. Pourquoi pas la santé pendant qu'il y était ?

Le livre est dévastateur parce qu'il raconte, d'un trait, les 10 années d'un gouvernement libéral de droite dans lequel Lester Pearson et Pierre Trudeau ne se reconnaîtraient plus. Il a ce goût amer que beaucoup de libéraux ont encore dans la bouche. Ils ont peut-être quand même voté pour Paul Martin — quoiqu'en moins grand nombre — mais ils l'ont fait par crainte de Stephen Harper plutôt que par enthousiasme pour leur chef.

Avec ce livre — dans lequel le mot « commandites » n'apparaît pas une seule fois ! — on retrouve la Sheila Copps du *Rat pack*. À la différence que, cette fois, c'est un premier ministre libéral qui écope, pas un conservateur. Quoiqu'on en pense, il vaut la peine d'être lu : Sheila Copps s'y exprime avec une candeur et une spontanéité dont Paul Martin et le Parti libéral du Canada auraient bien besoin aujourd'hui !

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AUX ÉTATS-UNIS

Une campagne féroce qui a opposé deux visions du monde

Louis Balthazar

Professeur émérite à l'Université Laval, l'auteur est président de l'Observatoire sur les États-Unis de la Chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM

C'est une campagne électorale féroce qui s'achève aux États-Unis. Une campagne qui aura opposé une moitié du pays à l'autre, deux visions du monde et de l'avenir profondément différentes.

D'un côté, George W. Bush et les républicains proposent une politique extérieure qui repose avant tout sur la puissance militaire et la lutte acharnée à des ennemis, envisagée en termes simplistes et absolus. Ces ennemis en veulent aux États-Unis pour ce qu'ils sont. Ils s'en prennent à la liberté, ils n'ont aucun respect de la vie humaine, ils détestent la démocratie et toutes les valeurs morales chères aux Américains. Pour triompher de cette menace dont la population américaine est devenue plus consciente que jamais depuis les événements spectaculairement tragiques du 11 septembre 2001, il faut un commandant en chef solide et fiable qui n'hésitera pas à porter la guerre où il le faudra pour prévenir toute possibilité de nouvelles attaques. Un président qui ne s'embarassera pas de consultations, d'alliances ou de négociations. La plus grande puissance de la planète peut agir seule pour protéger ses intérêts et ses valeurs qu'elle est la seule à évaluer.

D'ailleurs, depuis toujours les États-Unis sont dépositaires d'une mission providentielle de répandre la liberté dans le monde. Ils l'ont fait au XX^e siècle en venant à la rescousse de l'Europe à deux reprises et en protégeant le monde du danger communiste. Après avoir écrasé l'Allemagne et le Japon en 1945, ils ont occupé ces deux pays et leur ont ensuite permis de se relever et de se constituer en États de droit gouvernés par la démocratie. C'est la même politique que l'administration Bush prétend poursuivre en Irak et dans tout le Moyen-Orient.

En politique intérieure, Bush se fait fort de soutenir un conservatisme animé par la compassion et la préservations des valeurs morales les plus intransigeantes. Tout en voulant stimuler l'entreprise privée par de fortes coupes de taxes, il a voulu rehausser le niveau des écoles et instaurer un programme d'assurances médicaments pour les personnes âgées. Il entend encourager les initiatives caritatives des diverses confessions religieuses. Il cherche à limiter le plus possible le libre choix à l'avortement, la recherche sur les cellules souches à partir d'embryons vivants. Il a proposé un amen-



Les deux candidats à la présidence des États-Unis sont présentement dans leur dernier sprint avant les élections du 2 novembre.



dement constitutionnel qui interdirait le mariage des homosexuels.

John Kerry, pour sa part, défend une autre forme de moralité qui repose davantage sur le respect de toutes les valeurs des citoyens, sur le libre choix et sur la justice sociale. Il entend supprimer les coupes de taxes des citoyens les plus riches et utiliser cet argent pour mettre en œuvre un programme qui réduirait considérablement le nombre effarant de personnes (45 millions) qui n'ont pas accès à l'assurance-maladie. Il dénonce les pertes d'emploi subies au cours des quatre dernières années et entend relever l'économie de son pays par divers incitatifs au marché du travail.

En politique étrangère, le candidat démocrate se présente aussi comme un futur commandant en chef apte à diriger la lutte contre le terrorisme et à assurer la sécurité de son pays. Mais il ne considère pas cette lutte comme relevant exclusivement des moyens militaires. Il insiste sur l'urgence de restaurer la crédibilité des États-Unis. Il s'agit toujours pour lui d'assurer le leadership, voire l'hégémonie de son pays, mais il entend le faire en s'appuyant sur de fortes alliances, sur un recours systématique aux organisations internationales et sur un dialogue permanent avec les partenaires. Il considère le terrorisme comme un phénomène diffus et divers qui s'enracine dans un terreau de frustrations qu'il faut chercher à mieux comprendre. Il s'engage à faire preuve de discernement dans une lutte qui doit reposer

sur de fortes alliances et sur des politiques de coopération. Selon cette conception, la puissance américaine, tout en reposant sur une forte organisation militaire, doit s'appuyer aussi, pour une grande part, sur la diplomatie et sur le rayonnement culturel des États-Unis.

PEU DE CHANGEMENTS DANS L'IMMÉDIAT

Pour autant, il ne faut pas s'attendre à une réorientation fondamentale de la politique américaine si Kerry est élu. Du moins pas dans l'immédiat. Pourquoi ?

D'abord, parce que trop d'engagements ont été pris pour qu'il soit possible et recommandable de faire demi-tour. En Irak, par exemple, il serait irresponsable et tragique d'abandonner le terrain tout de go. Un nouveau président se devrait de poursuivre la politique déjà annoncée : tenir tête aux insurgés sunnites, aider le gouvernement intérimaire à tenir des élections en janvier prochain, accélérer l'entraînement des troupes irakiennes et préparer, de concert avec les Nations unies et si possible l'OTAN, un retrait des troupes américaines, sans fixer de date précise. Ailleurs dans le monde, l'endiguement de la prolifération nucléaire et les mises en demeure à la Corée du Sud et à l'Iran ne peuvent que demeurer des priorités.

De plus, John Kerry, tout comme

George Bush, s'est engagé à augmenter les effectifs militaires américains et à intervenir si nécessaire pour contrer de nouvelles menaces. Rien de nouveau non plus, ce qui est désolant, du côté du conflit israélo-palestinien.

En politique intérieure, de nouvelles initiatives seront vraisemblablement entravées ou rendues fort pénibles en raison des blocages du Congrès. Il est à prévoir qu'une légère majorité républicaine sera maintenue à la Chambre des représentants tandis que le Sénat demeurera fortement polarisé sous l'emprise d'une très mince majorité soit républicaine soit démocrate.

C'est à moyen terme cependant qu'on pourra mesurer l'écart entre une politique fondée sur la diplomatie de la coopération et une politique de puissance brute. Cet écart est de taille et tient à la viabilité du leadership américain.

Qui sait d'ailleurs si un président Bush reporté au pouvoir ne modifiera pas l'approche qui a caractérisé son premier mandat. Déjà,

sans avouer explicitement leur erreur, les républicains semblent tirer des leçons des déconvenues de leur aventure en Irak. Ils montrent patte blanche auprès des Nations unies et de l'OTAN et semblent devoir adopter des politiques multilatérales. On a vu dans le passé des seconds mandats passablement différents des premiers. Songeons à Reagan qui, après avoir refusé toute rencontre avec ses homolo-

gues soviétiques, en est venu à s'engager dans des négociations intenses avec Gorbatchev qui ont conduit à la fin de la guerre froide. Souhaitons seulement qu'un Bush réélu puisse trouver un Gorbatchev sur son chemin !

RETOMBÉES CANADIENNES

Enfin, il faut se demander ce que signifie cette élection pour nous Canadiens, Québécois. Même si le caractère dramatique de l'affrontement nous amène à suivre les choses de près, il faut bien reconnaître que le dénouement n'est pas susceptible de modifier sensiblement les relations canado-américaines. Ces relations sont trop profondément inscrites dans notre évolution pour être vraiment affectées par la personne qui occupe le bureau ovale à la Maison-Blanche. Les véritables enjeux se situent ailleurs, du côté des intérêts mutuels et des aléas du cheminement de ces intérêts au Congrès et dans les législatures des États.

Quel que soit le résultat de l'élection du 2 novembre, nous appartiendrons toujours à un système nord-américain pour le meilleur et pour le pire. On peut seulement souhaiter que la présidence américaine devienne plus sympathique à nos yeux et plus en accord avec les approches multilatérales que nous privilégions. Cela pourrait contribuer à nous faire prendre la mesure de notre appartenance continentale d'une manière plus réaliste et plus féconde.

La puissance militaire opposée aux valeurs citoyennes

L'Université Laval

au cœur de votre quotidien



Un Dow Jones régional

La région Québec Chaudière-Appalaches a désormais son indice boursier

par Yvon Larose

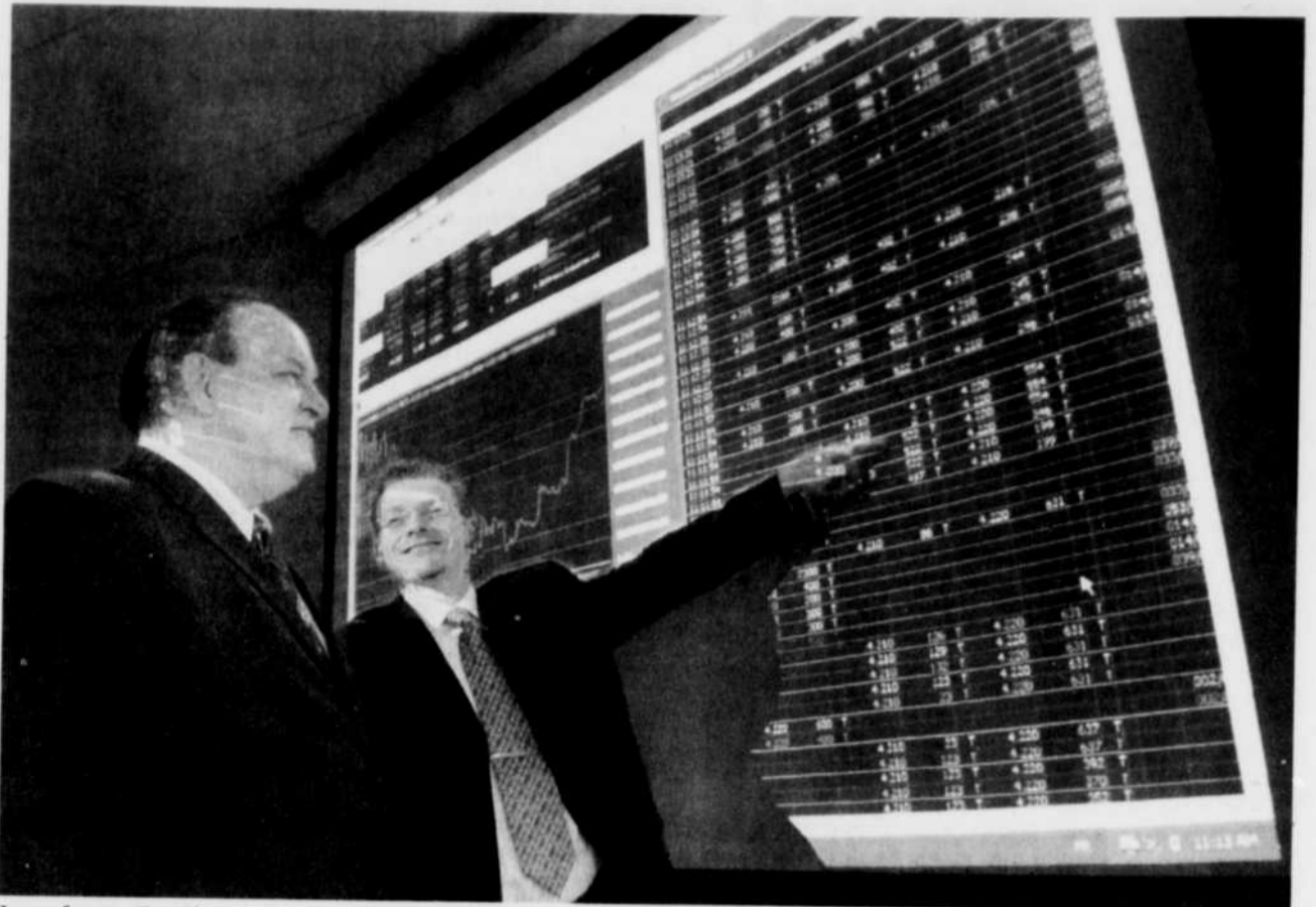
Chaque jour, dans les pages économiques du quotidien *Le Soleil*, on peut prendre connaissance de l'Indice boursier régional de Québec (IBR-Q) et suivre la performance de vingt entreprises de la région Québec Chaudière-Appalaches cotées à la Bourse de Toronto. «Le concept d'indice boursier régional est assez unique en Amérique du Nord, explique le gestionnaire de l'Indice, Frédéric Tremblay, un diplômé en finances de l'Université Laval, aujourd'hui conseiller en développement - risque de taux d'intérêt au Mouvement Desjardins. L'idée derrière l'IBR-Q consiste à donner aux gens d'affaires de la région une base de comparaison sur le plan boursier avec d'autres régions dans le but d'affermir la conscience économique régionale et la concurrence avec d'autres régions.»

Les sociétés regroupées dans l'Indice sont actives dans de nombreux secteurs, notamment dans l'industrie manufacturière, les biotechnologies et les services financiers. L'IBR-Q donne, entre autres, le prix de vente de l'action

à la fermeture des marchés le jour précédent, ainsi que le changement survenu dans la valeur de l'action. Mais, surtout, le lecteur peut voir l'évolution constamment mise à jour de l'indice. Le 10 septembre, à la fermeture de la Bourse de Toronto, l'Indice valait 2 175,36 points. Il était en baisse de 4,47 % points ou 0,21 % comparativement à la journée précédente.

Une valeur de référence de 2000 points

Les origines du projet remontent à 2001. À l'initiative du magazine en ligne *Commercemonde.com*, des gens d'affaires rencontrent le professeur Guy Charest au Département de finance et assurance de l'Université Laval. L'idée de créer un indice boursier régional inspiré de l'indice américain Dow Jones Industrial Average est adoptée. Selon ce modèle, l'indice est calculé à partir de la valeur relative du cours boursier de chacun des titres. Vingt entreprises sont sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière et du chiffre d'affaires. Le démarrage du projet est assuré par le professeur Charest, assisté de deux étudiants à la maîtrise en finance, Frédéric Tremblay et Frédéric



Le professeur Guy Charest en compagnie du gestionnaire de l'Indice boursier régional de Québec, Frédéric Tremblay.

Lavoie. «La connaissance de l'informatique qu'avaient les étudiants a permis une mise en place rapide de l'Indice et assuré la continuité de l'initiative», indique Guy Charest.

Même s'il a été créé en 2001, l'IBR-Q a comme point de départ le 1^{er} janvier 2000. Dix des entreprises sélectionnées font toujours partie de l'Indice,

dont le Groupe Canam Manac, R.P.M. Tech et Mines d'Or Virginia. La valeur de référence de l'Indice avait été fixée à 2000 points. Le 20 octobre dernier, l'Indice valait 2 210,27 points. Du 1^{er} janvier au 20 octobre 2004, les actions affichaient un rendement global de 6,05 %. Selon Guy Charest, l'Indice a fonctionné comme prévu. Il révèle une

similitude réelle entre ce qui se passe sur le plan boursier dans la région de Québec et dans l'ensemble du Canada. «Québec, dit-il, se comporte comme l'ensemble canadien sur le plan boursier.» Le principal commanditaire de l'Indice est l'organisme de promotion économique Pôle Québec Chaudière-Appalaches.

LA BOURSE EN TEMPS RÉEL SUR LE CAMPUS

par Yvon Larose

Depuis quelques semaines, le pavillon Palasis-Prince héberge deux salles de marchés financiers. Ces espaces ultramodernes comprennent 40 postes de travail équipés chacun de deux écrans dernier cri et d'un système de téléphonie IP fonctionnel. On y fait de l'enseignement, des travaux pédagogiques et de la recherche. On y trouve des écrans géants et de gros téléviseurs. Sur les uns et les autres, l'information boursière défile en temps réel, entre autres sous la forme de graphiques, de colonnes de chiffres, de symboles boursiers et de valeurs des actions.

Comme l'indique Michel Gendron, directeur du Département de finance et assurance, ces salles, en cas de problème technique, peuvent servir de relève à d'éventuels partenaires externes actifs en trading, c'est-à-dire en achat et vente d'actions sur les marchés boursiers. «Nous avons conçu, dit-il, un projet où des installations pouvaient quasi instantanément être mises en fonction «relève». Ces partenaires bénéficieraient d'un endroit où leurs négociateurs en Bourse (traders) pourraient faire leurs transactions, que ce soit à distance ou en se rendant sur place.»

La formule de salle de marchés financiers se répand dans le milieu universitaire. Cet environnement reproduit en tout point celui d'une salle de



L'environnement des salles de marchés du pavillon Palasis-Prince offre aux étudiants un contact direct en temps réel avec la réalité du négociateur en Bourse.

marchés professionnelle et offre à l'étudiant un contact direct avec la réalité du négociateur en Bourse. Il a notamment à sa disposition les quatre logiciels de traitement et de présentation de l'information les plus populaires parmi les négociateurs en Bourse. «Ce qui intéresse ceux qui font des transactions boursières, c'est la nouvelle information, souligne Philippe Bélanger, responsable des opérations dans les salles de marchés. Nous avons signé des ententes avec les places boursières les plus importantes d'Amérique du Nord. Ces accords nous permettent d'offrir un accès en temps réel à toutes ces places par le biais des

logiciels de Bloomberg ou de Reuters. Donc, nous recevons les informations en même temps que le négociateur en Bourse dans sa salle.»

La Faculté des sciences de l'administration s'est engagée à renouveler tout l'appareillage technique aux 30 mois afin que les salles demeurent à la fine pointe. Depuis l'ouverture en septembre, un groupe d'étudiants en recherche s'est formé et il croit à une vitesse vertigineuse. «Ils sont accrochés, explique Michel Gendron. La formation, pour les étudiants qui fréquentent nos installations, n'est plus la même du tout. Ils ont les deux pieds dans le monde réel et ils le savent.»

Création d'une unité de médecine familiale à Baie-Comeau

L'Université Laval a annoncé, le 19 octobre, le choix du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Manicouagan pour la création d'une unité de médecine familiale (UMF) à Baie-Comeau. Cette UMF, qui accueillera des médecins déjà diplômés, leur permettra de se former en médecine familiale, en plus de contribuer au recrutement et à la rétention de médecins dans la région et à l'accroissement de l'offre de services médicaux à la population.

L'UMF sera dirigée par Bernard Boudreau, assisté de Martin Savard. Plusieurs médecins y enseigneront et encadreront les futurs médecins de famille. De plus, ils offriront ensemble des soins de première ligne à la population de Baie-Comeau. Les plans de la Faculté de médecine prévoient que

Faculté de médecine, Pierre J. Durand. Qui plus est, le fait que les médecins de la région aient la possibilité d'y enseigner est souvent un facteur de rétention pour ces derniers.»

Pour le président du conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan, François Désy, cette annonce constitue un événement très important pour la pratique médicale sur la Côte-Nord. Il a tenu à souligner que c'est l'implication de la direction et la mobilisation de l'équipe médicale du CSSS de Manicouagan qui ont fait que ce projet se réalise aussi rapidement et dans les meilleures conditions de succès.

L'orientation du programme de médecine familiale de l'Université Laval à l'égard de la formation des futurs médecins de famille en vue d'une pratique en région est très clairement



Le recteur Michel Pigeon a remis le drapeau de l'Université Laval à Jacques Tremblay, directeur général par intérim du Centre de santé et de services sociaux de Manicouagan, le 19 octobre.

L'UMF accueillera quatre médecins résidents dès juillet 2005. Au cours de 2006-2007, douze médecins seront rattachés au CSSS de Manicouagan pour leurs deux années de formation.

«Ce choix démontre bien la volonté de notre université d'être un partenaire actif de la vie sociale et économique de la Côte-Nord, de même que son ouverture aux besoins de la société», a déclaré le recteur de l'Université Laval, Michel Pigeon. «L'implantation d'une UMF permet non seulement à nos étudiants de connaître la pratique de la médecine familiale en région, mais également de découvrir et d'apprécier cette région afin, éventuellement, d'y demeurer et d'y pratiquer, a souligné le doyen de la

affirmée dans la mission de ce programme. Grâce à l'effort concerté de ses onze UMF et de son réseau de 27 milieux de stages disséminés en région, de 40 % à 46 % des finissants de la Faculté de médecine de l'Université Laval s'installent en région pour entreprendre leur pratique professionnelle, alors que la moyenne pour les universités canadiennes est de 16 %. La Faculté de médecine de l'Université Laval occupe le premier rang à ce titre parmi les 16 facultés de médecine au Canada. C'est d'ailleurs à cause de l'excellence de son programme et de son adéquation avec les besoins et les réalités des régions que l'Université Laval a reçu le prix Keith 2004 de la Société de médecine rurale du Canada.

PARTENARIAT AVEC 23 COLLÈGES

Signature d'une entente pour arrimer les formations universitaires et collégiales

Le recteur de l'Université Laval, Michel Pigeon, et le président-directeur général de la Fédération des cégeps, Gaëtan Boucher, ont annoncé le 21 octobre la signature d'une entente d'arrimage des programmes collégiaux préuniversitaires avec les programmes de baccalauréat entre 23 collèges et l'Université Laval.

Cette entente a pour objectif de procéder à une analyse d'arrimage entre les formations préuniversitaires et universitaires de premier cycle afin de parvenir à une meilleure cohérence dans la formation, d'assurer la qualité des programmes et de favoriser la réussite des étudiants et des étudiantes. Cette entente vise également à assurer des apprentissages toujours plus enrichissants aux étudiants et aux étudiantes des deux ordres d'enseignement en leur offrant des programmes de formation collégiale et universitaire qui se distinguent par une continuité dans la séquence des cours.

Le personnel enseignant aura ainsi accès à une meilleure connaissance des programmes préuniversitaires et universitaires à chaque ordre d'enseignement



Des représentants de l'Université et de collèges lors de la signature de l'entente d'arrimage des programmes, le 21 octobre.

par le développement de mécanismes d'échange et de concertation entre les établissements. La coordination de cette entente sera assumée par un comité conjoint formé de représentants de l'Université Laval et de représentants

des collèges. Le comité conjoint aura la responsabilité de former les groupes de travail par secteurs d'études, de définir leurs mandats, d'établir un calendrier des travaux et de s'assurer de la bonne marche des travaux.

campus express

LAVAL SE PRÉPARE AUX JEUX DU COMMERCE

C'est à Rimouski les 7, 8 et 9 janvier que se tiendront les Jeux du commerce 2005. Pour sa 17^e édition, cet événement fera s'affronter amicalement les étudiants des facultés d'administration des universités du Québec ainsi que de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Moncton. Le corps professoral de la faculté intervient dans la préparation des étudiants. Chaque équipe est en effet encadrée par un ou plusieurs professeurs la guidant tout au long de la session et l'accompagnant à la compétition. L'an dernier, l'Université Laval a terminé au deuxième rang des Jeux du commerce qui avaient lieu à l'Université de Sherbrooke. Au cours des six dernières années, Laval a accédé au podium à six reprises, dont trois fois à la première position.



LE QUÉBEC, LA CONSTITUTION ET LES PEUPLES AUTOCHTONES

Le mercredi 3 novembre, à 16 h, dans la salle du Conseil législatif de l'Assemblée nationale du Québec, Ghislain Otis, professeur à la Faculté de droit et chercheur associé au Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones, prononcera une conférence intitulée «L'évolution constitutionnelle du Québec et des peuples autochtones: le défi de l'interdépendance», à l'occasion de la troisième édition des Conférences Jean-Charles-Bonenfant. Détenteur d'un doctorat en droit de l'Université Cambridge d'Angleterre, Ghislain Otis enseigne et dirige



Ghislain Otis

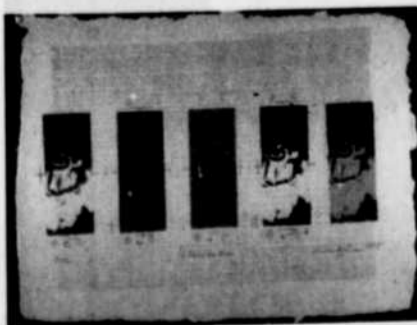
des travaux de recherche en droit des autochtones, en droit constitutionnel et en droits et libertés de la personne. Il est l'auteur de nombreuses publications, notamment *Les défis des droits fondamentaux* et *La montée en puissance des juges: ses manifestations et ses contestations*. Les personnes intéressées à assister à sa conférence doivent absolument réserver leur place auprès de Nicole Gingras au 643-4101 (ngingras@assnat.qc.ca).

ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES EN FRANCE

La Chaire d'étude Claire-Bonenfant sur la condition des femmes et le Groupe de recherche multidisciplinaire féministe (GREMF) de l'Université Laval invitent toute la communauté universitaire à la conférence de Dominique Fougeyrollas-Schwebel, le mardi 2 novembre à 12 h, au local 1475 du pavillon Charles-De Koninck. Sujet: «Activité professionnelle: gage d'autonomie ou risque de violence? Les apports de l'enquête ENVEFF». L'enquête nationale sur les violences envers les femmes en France (ENVEFF) apporte sur la question de l'articulation entre travail rémunéré et travail domestique un éclairage original. En effet, l'enquête met en relation les situations de violence survenues au cours des douze derniers mois dans la vie professionnelle avec l'analyse des situations de vie en couple pour la même période. Dans la majorité des cas, l'activité professionnelle ne met pas en cause la réalisation d'une vie maritale et réciproquement si la vie maritale n'empêche pas l'inscription professionnelle. Les femmes se doivent de réaliser leurs deux vies dans l'harmonie: la moindre difficulté ouvre potentiellement la voie à des effets cumulatifs dans l'ensemble de leurs activités.

HOMMAGE À WENDY SIMON

Pour sa quatrième édition, le microprogramme en édition de livres d'artistes présente, à la Galerie des arts visuels, du 28 octobre jusqu'au 21 novembre, treize projets d'étudiants qui nous entraînent dans les aventures de lecture les plus inusitées mais aussi révélatrices de regards singuliers sur la réalité. Le livre d'artiste peut être spectaculaire sur



Une œuvre de Wendy Simon

le plan visuel, il peut aussi être faussement banal. Dans tous les cas il est surprenant. Cette exposition rend un hommage particulier à l'artiste Wendy Simon disparue prématurément alors qu'on avait à peine découvert l'apport exceptionnel de sa recherche dans le domaine de l'estampe et du livre d'artiste. Sa mort a laissé son œuvre orpheline et il était inquiétant de savoir que ce corpus d'œuvres trop peu documentées pouvait disparaître. Les responsables de sa succession ont pris la décision de faire le don d'un ensemble significatif de ses livres d'artistes à la Bibliothèque de l'Université Laval qui est particulièrement heureuse de les accueillir et de les conserver afin qu'ils puissent être accessibles aux chercheurs. Le vernissage aura lieu le jeudi 4 novembre à 16 h. La Galerie des arts visuels est située au 255, boulevard Charest Est.

UN EXPLOIT EN ESCALADE



Jean-François Beaulieu en pleine ascension de La Zébrée, le 11 octobre.

Intervenant en escalade au PEPS depuis plusieurs années, Jean-François Beaulieu a relevé un défi de taille le 11 octobre dernier au mont King, à Val-David, en réalisant la toute première ascension libre de La Zébrée. Cette fissure en milieu naturel est reconnue comme l'une des plus difficiles au Canada, et même en Amérique. Après avoir réussi divers projets d'escalade, Jean-François a choisi de relever le défi de La Zébrée. Il a consacré plus de 40 journées à l'entraînement réparties sur trois ans pour y arriver. D'une longueur de 25 mètres, la fissure est surplombante à 40 degrés et inclut deux toits de 1 et 2,5 mètres qui demeurent les passages les plus ardues.

FLORIAN SAUVAGEAU REÇOIT UN DOCTORAT HONORIFIQUE DE L'UQAM



Florian Sauvageau

L'Université du Québec à Montréal a décerné le 16 octobre un doctorat *honoris causa* à Florian Sauvageau, professeur titulaire au Département d'information et de communication de l'Université Laval. Par ce geste, l'UQAM veut souligner l'excellence dont monsieur Sauvageau a fait preuve tout au long de sa carrière en communication et son apport social exceptionnel comme journaliste, professeur et chercheur. Florian Sauvageau a mené pendant plus de vingt ans des carrières parallèles dans les médias et dans le monde universitaire avant de se consacrer entièrement à l'enseignement et à la recherche, à la fin des années 1980.

LA SOCIÉTÉ MATHÉMATIQUE DU CANADA HONORE JEAN-MARIE DE KONINCK



Jean-Marie De Koninck

Le prix d'éducation mathématique Adrien-Pouliot 2004 de la Société mathématique du Canada (SMC) sera remis en décembre prochain à Jean-Marie De Koninck, professeur au Département de mathématiques et de statistique de l'Université Laval depuis 1972. Le prix Adrien-Pouliot - du nom d'un pionnier (1896-1980) de l'enseignement des sciences et du génie à l'Université Laval - rend hommage aux personnes qui ont contribué d'une façon importante et soutenue à l'éducation mathématique au Canada. Il est accordé à Jean-Marie De Koninck pour son rôle exceptionnel en tant qu'«ambassadeur des mathématiques» au Canada.

Le marathon de la connaissance

Cinquante et un cégépiens enthousiastes ont pris part aux «24 heures des sciences humaines»

par Yvon Larose

On dit que les jeunes aiment les activités intenses qui posent des défis intellectuels. Du samedi 16 au dimanche 17 octobre, 51 élèves en provenance de 30 cégeps en ont fait la preuve en prenant activement part à la troisième édition des «24 heures des sciences humaines». Cette activité unique en son genre s'est déroulée dans un amphithéâtre du pavillon Charles-De Koninck de 11 h du matin à 11 h le lendemain matin. Quarante-sept participants ont terminé l'épreuve d'endurance sans avoir raté aucun des 15 cours de niveau universitaire donnés par autant de professeurs de l'Université Laval. En plus d'assister aux cours, les élèves ont produit trois textes synthèses sur les contenus présentés.

Des élèves motivés, des profs passionnés

«Le groupe participait énormément, il y avait beaucoup de questions et d'interactions», indique Jean-François Poirier, coordonnateur des événements spéciaux au Bureau d'information et de promotion. À titre d'organisateur, il a été présent du début à la fin de l'événement. Selon lui, les professeurs ont été agréablement surpris par l'engouement des élèves et par leur intérêt, ainsi que par l'intelligence de leurs questions. Et cet enthousiasme ne se limitait pas à la



Les collégiens et collégiennes inscrits aux «24 heures des sciences humaines» ont affiché leur attestation de participation lors de la clôture de l'événement.

salle de cours. «Les profs étaient passionnés, ils ont donné des cours incroyables, raconte-t-il. À la fin des cours, des élèves allaient par groupe de six ou sept leur poser des questions.» Au terme de l'activité, le recteur Michel Pigeon a remis des attestations de participation aux élèves.

Les «24 heures des sciences humaines» sont destinées aux élèves du niveau collégial intéressés à des études universitaires en sciences humaines, mais qui sont indécis quant à leur choix

de programme. L'activité vise également à montrer la compétence de Laval en sciences humaines et à en donner une image dynamique. Quinze professeurs de droit, de lettres, de philosophie, de sciences de l'éducation, de sciences sociales, et de théologie et sciences religieuses ont donné chacun un cours d'une durée de 50 minutes. En trois ans, quelque 150 élèves de partout au Québec ont relevé ce défi. Dans l'avenir, le nombre de participants pourrait augmenter.

ÇA PLANE POUR EUX

Facto, l'entreprise d'entraînement de l'Université Laval, remporte deux prix convoités

Facto, l'entreprise d'entraînement (EE) de l'Université Laval, a réussi tout un exploit à la cérémonie de clôture de la septième Foire commerciale des EE. Facto a en effet raflé les deux plus importants prix de cet événement annuel, le premier prix

Stratégie marketing et le premier prix Service à la clientèle.

À l'occasion de cette foire, qui se déroulait à Trois-Rivières les 20 et 21 octobre, les stagiaires de Facto ont travaillé fort pour élaborer un concept inspiré des services offerts par les compagnies aériennes. Pour l'événement,

Facto est devenue «Air Facto». Avec deux comptoirs de service et un décor d'avion situé au centre du stand, les visiteurs étaient invités à vivre une expérience hors du commun. Ensemble, les agents de vente, le pilote de l'avion, les agents de bord et le chef de piste, tous personnifiés par des stagiaires de Facto, ont animé et dirigé les opérations comme de vrais professionnels de l'aviation.

La Foire commerciale des EE donne la possibilité à ses participants de vivre l'expérience d'organiser un événement, d'élaborer et de mettre en place une stratégie marketing, d'user de créativité dans l'élaboration d'un décor, en plus de pratiquer les techniques de représentation commerciale. Près de 40 EE provenant du Québec, d'autres provinces canadiennes et des États-Unis ont participé à cette édition.

Facto et sa division multimédia engagent près de 200 stagiaires par année provenant de nombreux domaines d'études. Elle fait partie d'un réseau composé d'environ 5 000 EE établies dans 43 pays. Ces entreprises accompagnent les personnes en quête d'expérience, en leur permettant de pratiquer leur profession et, ainsi, d'intégrer le marché du travail avec assurance.



Avec deux comptoirs de service et un décor d'avion situé au centre de son stand, «Air Facto» faisait vivre aux visiteurs une expérience hors du commun.

Tango mortel

Les 4, 5, 6 et 7 novembre, Les Treize prolongent l'Halloween avec une comédie policière grinçante signée Agatha Christie

par Pascale Guéricolas

Jeune, docteur, capitaine d'infanterie, secrétaire, détective, vieille bigote, détective et général retraité ont tous un cadavre caché dans un placard quelque part. Cette tache sur leur conscience les réunit sur l'Île du Nègre, à l'invitation de son propriétaire que personne n'a

Sophie Archer a façonnée à sa main en la colorant de rouge et de noir, les couleurs du tango.

«Je me suis inspirée des accents violents de cette musique qui, pour moi, évoque le meurtre, le crime, le sang, explique la metteuse en scène. Certains coups d'archets rapides ressemblent au son d'une lame qui entre dans un corps, et les rapports de séduction sont aussi marqués par la violence.» Les acteurs

renforcent d'ailleurs cette atmosphère étrange. À priori, la plage et la maison de campagne reconstituées sur scène semblent tout à fait banales. En observant de plus près, le public peut constater que des lames de couteau font office de cadres de fenêtres, tandis que le sol ressemble à un damier où les personnages se déplacent à la manière de pièces d'échecs. Pendant ce temps, les éléments se déchainent à l'extérieur



La distribution de la pièce *Les dix petits nègres*: beaucoup de squelettes dans les placards.

jamais vu. Dès l'arrivée des invités sur ce petit bout de rocher battu par l'océan, les assassinats se multiplient au rythme d'une comptine enfantine. L'intrigue vous dit quelque chose? Rien de plus normal, puisqu'il s'agit de l'adaptation théâtrale que la reine britannique du crime Agatha Christie a fait de son célèbre roman *Dix petits Nègres*, paru en 1939. Une comédie policière qu'Ann-

dansent donc entre les scènes, tandis qu'une chanteuse se promène parmi eux pour créer une ambiance musicale semblable à une ombre diffuse du mal.

Une bonne partie de l'intérêt de la pièce repose sur le talent des comédiens à jouer sur l'aspect trouble de l'intrigue, tout en donnant la chair de poule aux spectateurs en attente du prochain meurtre. Certains éléments du décor

alors que les cadavres s'accumulent. Attention, frissons garantis...

Les représentations auront lieu à l'amphithéâtre Hydro-Québec du pavillon Alphonse-Desjardins à 20 h. Les billets sont en prévente au coût de 10 \$, (12 \$ à l'entrée) sur le réseau Billetech (service et taxes en sus), www.billetech.com. Renseignements: 656-2765.

SCIENCES

Le stress a des effets sur la mémoire à court terme et sur l'impulsivité, selon une étude

WASHINGTON (AFP) — Le stress, en activant une enzyme dans le cerveau, affecte la mémoire à court terme et d'autres fonctions du cortex préfrontal, selon des expériences faites sur des rats et des singes, dont les résultats sont publiés cette semaine aux États-Unis.

Cette enzyme, appelée protéine kinase (PKC), est également active dans la manie-dépression et la schizophrénie, a souligné la D^{re} Amy Arnsten, de l'école de médecine de Yale, qui a dirigé cette étude publiée dans la revue *Science* datée d'hier. Elle a aussi noté que la première ma-

nifestation de ces troubles psychotiques se déclenche lors d'un changement important des habitudes de vie, comme le fait, pour une jeune personne, de quitter la maison pour aller à l'université.

La nervosité active une enzyme présente chez les schizophrènes

En agissant sur le cortex préfrontal, l'enzyme PKC pourrait être un facteur expliquant le manque d'attention,

l'impulsivité et la difficulté à avoir un bon jugement, qui sont des symptômes de ces troubles mentaux.

« Cette découverte permet d'expliquer rationnellement ce qui provoque ces troubles irrationnels, à savoir le fait que cette enzyme ne soit pas correctement régulée », a ajouté la D^{re} Arnsten, interrogé par l'AFP.

Selon elle, « il s'agit d'une percée importante dans la compréhension des causes de certaines maladies mentales » ouvrant la voie à de nouveaux médicaments prometteurs permettant d'inhiber l'enzyme du PKC.

La D^{re} Arnsten a souligné que d'au-

tres recherches récentes avaient permis de mettre en évidence que cette enzyme était hyperactive chez les personnes souffrant de ces maladies mentales. « Ce sont de toutes nouvelles directions dans ce champ de recherche », a-t-elle estimé.

La scientifique a expliqué que l'équipe de chercheurs avait utilisé des substances chimiques pour provoquer du stress chez des rats et singes de manière à le contrôler aisément.

Un niveau équivalent de stress est provoqué chez l'homme par un fort bruit ou l'approche d'un examen, a-t-elle dit.


Verres de contact médicamenteux

■ SINGAPOUR — Des scientifiques de Singapour ont déclaré jeudi avoir mis au point des lentilles de contact qui diffusent dans les yeux des médicaments capables de soigner le glaucome et d'autres affections, offrant une alternative aux gouttes. L'Institut des bioingénierie et de nanotechnologie (IBN) cherche des partenaires pour commercialiser son produit qui réduit le passage des médicaments dans d'autres organes de l'organisme, un inconvénient des gouttes traditionnelles. Outre les soins du glaucome, les lentilles peuvent être modifiées pour une autolubrification dont pourraient profiter les porteurs de verres de contact souffrant d'une sécheresse de l'œil, a ajouté l'institut. (AFP)

L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2005 en stock suivants : Wave (2TD28/R7A), G6 (2ZC69/R7B), Vibe (2SL26/R7A), et Pursuit (2A169/R7A), lequel sera bientôt disponible chez les concessionnaires Pontiac, Buick GMC. Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. * À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir tableau). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. † Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme de 36 mois. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanda.com.

Être à la pointe. Prendre le volant et voir le monde se retourner.
Jouer dans le trafic. Avoir sa Wave. Et en manger...

Goûtez-y



PONTIAC WAVE

Habitacle pour 5 passagers • Moteur 1,6 L à DACT, 4 cylindres de 103 HP • Boîte manuelle à 5 vitesses • Sacs gonflables avant côté conducteur et passager • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 et rabattable • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Direction et freins assistés • Pneus P185/60R14 toutes saisons • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

Louez à

149 \$/mois*

Avec comptant de 2217 \$

Mensualité	Comptant (ou échange équivalent)
169 \$/mois*	1274 \$
196 \$/mois*	0 \$

0 \$ dépôt de sécurité
Terme de 48 mois à la location.
Transport et préparation inclus.

OU

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT*



PONTIAC VIBE

Moteur VVT-I, 4 cylindres de 1,8 L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Prise de courant de 115 volts AC dans le tableau de bord • Lecteur CD et 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable à plat • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Écran cache-bagages • Longeron de porte-bagages • Volant inclinable • Roues de 16 po • Et bien plus...

239 \$/mois* Avec comptant de 3203 \$ 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ	Mensualité	Comptant (ou échange équivalent)
	279 \$/mois*	1472 \$
	313 \$/mois*	0 \$

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

OU

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT*



PONTIAC G6

Moteur 3,5 L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédverrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 6 haut-parleurs • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction télescopique, inclinable et réglable • Sacs gonflables avant à déploiement adapté • Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard • Phares halogènes avant à contrôle automatique

259 \$/mois* Avec comptant de 3466 \$ 0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ	Mensualité	Comptant (ou échange équivalent)
	299 \$/mois*	1592 \$
	333 \$/mois*	0 \$

Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus.

OU

0 % FINANCEMENT À L'ACHAT*



PONTIAC PURSUIT

Moteur 2,2 L 4 cylindres ECOTEC à DACT de 145 HP • Boîte manuelle Getrag à 5 vitesses avec surmultipliée • Banquette arrière divisée 60/40 à dossier rabattable • Tachymètre • Sacs gonflables à déploiement adapté • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD • Phares halogènes avant à contrôle automatique • Roues de 15 po • Sièges baquets avant sport, côté conducteur réglable en hauteur • Centralisateur informatique de bord • Colonne de direction réglable • Garantie de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

BIENTÔT DISPONIBLE



